



BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2021

Rapport de présentation

SOMMAIRE

PROPOS INTRODUCTIF	3
LE BUDGET CONSOLIDE	4
LES COMPLEMENTS DE RESSOURCES	5
1. LA REPRISE DU RESULTAT FINAL DE L'EXERCICE 2020	5
2. L'AJUSTEMENT DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	5
2.1. Les dotations :	5
2.2. Les recettes complémentaires hors dotations :	6
2.3. Les ajustements de recettes liées à la crise sanitaire :	6
3. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT	7
LES DEPENSES NOUVELLES	8
1. LE PLAN ECOLES	8
2. LES AUTRES DEPENSES D'EQUIPEMENT	8
3. LES AJUSTEMENTS DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	10
3.1. Les ajustements :	11
3.2. L'individualisation des subventions aux associations :	12
ANNEXE 1 : GLOSSAIRE	13

PROPOS INTRODUCTIF

Lors de l'adoption du budget primitif (BP) 2021, les résultats définitifs de l'exercice 2020 n'étaient pas encore connus. Le compte administratif 2020 permet de les arrêter définitivement, afin qu'ils puissent être intégrés dans le budget 2021 à l'occasion de ce budget supplémentaire (BS).

La reprise de l'excédent final constaté au compte administratif est de 1,52 M€, en légère baisse par rapport à celui de 2019 (1,81 M€). De plus, des compléments et ajustements de recettes permettent, d'une part de ré-abonder certaines enveloppes sur les principales opérations d'équipement, en particulier celles relevant du plan écoles comme indiqué lors du rapport d'orientation budgétaire (ROB) et du BP, et d'autre part, d'inscrire de nouvelles dépenses, survenues post-BP.

Ce rapport vient en appui du document budgétaire et comptable officiel remis à chaque conseiller municipal qui suit, lui, une forme et une maquette officielle à laquelle il n'est pas possible de déroger.

Ce rapport d'accompagnement présente le nouveau budget 2021 "consolidé" en détaillant les ajustements de recettes qui ont permis l'inscription de dépenses nouvelles.

LE BUDGET CONSOLIDE

Tous mouvements réels confondus, le budget supplémentaire 2021 s'établit, en dépenses et en recettes, à 27,7 M€, compte-tenu de la reprise des restes à réaliser (reports) de l'exercice 2020, portant ainsi le budget 2021 consolidé (BP+BS) à 139,5 M€.

Budget supplémentaire 2021	Recettes	Dépenses
Proposition nouvelles (crédits réels)	422 221 €	369 277 €
Virement à la section d'investissement		52 944 €
Total Fonctionnement	422 221 €	422 221 €
Proposition nouvelles (crédits réels)	727 380 €	2 298 007 €
Virement de la section de fonctionnement	52 944 €	
Déficit d'investissement 2020 reporté		9 005 727 €
Affectation excédent de fonctionnement 2020	10 642 091 €	
Restes à réaliser "reports" 2020	15 917 329 €	16 036 010 €
Total Investissement	27 339 744 €	27 339 744 €
Total Budget supplémentaire 2021	27 761 965 €	27 761 965 €
Budget 2021 « consolidé » (BP + BS)	139 468 987 €	139 468 987 €

Les seules propositions nouvelles atteignent 2,7 M€.

Equilibre du Budget supplémentaire (propositions nouvelles)		
	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	422 221 €	369 277 €
Investissement	727 380 €	2 298 008 €
<i>Excédent global n-1 reporté</i>	<i>1 517 684 €</i>	
Total propositions nouvelles BS 2021	2 667 285 €	2 667 285 €
Budget 2021 consolidé (BP + BS)	114 374 307 €	114 374 307 €

LES COMPLEMENTS DE RESSOURCES

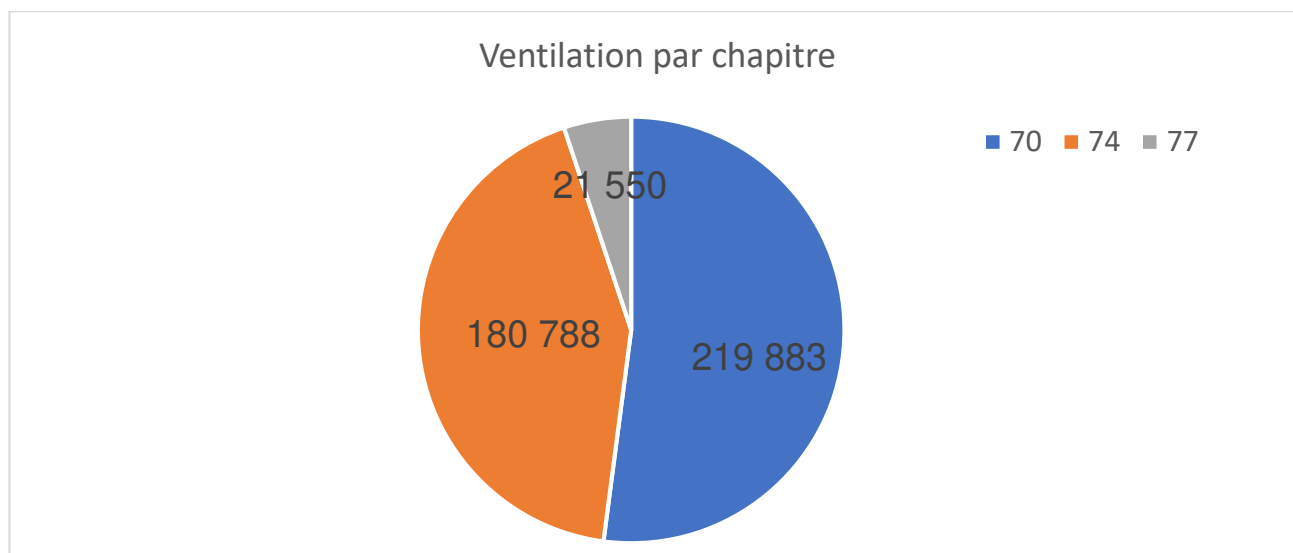
1. LA REPRISE DU RESULTAT FINAL DE L'EXERCICE 2020

Le résultat définitif de l'exercice 2020, arrêté au compte administratif, s'établit à 1,52 M€, soit une légère baisse (0,3 M€) au regard de l'exercice précédent (1,81 M€).

2. L'AJUSTEMENT DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Le BS permet d'inscrire ou d'ajuster certaines enveloppes de fonctionnement pour un montant global de 422 221 €, réparti comme suit :

- Chapitre 70 – Produits, services, domaines et ventes diverses : 219 883 €
- Chapitre 74 – Dotations et participations : 180 788 €
- Chapitre 77 – Produits exceptionnels : 21 550 €



Ces enveloppes peuvent se décomposer en trois grandes catégories :

2.1. Les dotations :

La dotation globale de fonctionnement (DGF) est sensiblement plus élevée qu'en 2020 (56 000 €). Les notifications survenues post BP 2021 sont venues confirmer les prévisions, les écarts oscillants entre 8 000 € (DGF – part forfaitaire) et 33 000 € (DNP).

Dotations (en K€)	2020 (recettes définitives)	2021 (BP)	2021 (recettes notifiées)	Ecart (notif/BP)
DGF (part forfaitaire)	5 113	4 995	5 003	8
Dotation de solidarité urbaine (DSU)	939	1 000	1 015	15
Dotation nationale de péréquation (DNP)	479	450	483	33
Total DGF	6 531	6 445	6 501	56

2.2. Les recettes complémentaires hors dotations :

Ces recettes s'élèvent à 281 000 € dont la principale (214 000 €) provient de l'EPT Grand Paris Grand Est ; elle est consécutive à des remboursements de mise à disposition de personnel communal (années 2018 à 2021) dans le cadre des transferts de compétences (politique de la ville).

Recettes de fonctionnement (en K€)	BP	Ajustement BS	Budget 2021 ajusté
Culture (DRAC) - Salle de musique et cinéma	0	25	25
Culture (Département) - Résidence artistique	0	15	15
GPGE - Remb. mise à disposition personnel (Politique Ville)	0	214	214
Mission locale - Echancier remboursement année 2021	0	28	28
Participations familiales des crèches	613	-20	593
Remboursement prestations de repas des crèches	41	-2,5	38,5
Pénalités sur exécution de marchés	0	21,5	21,5
Total	654	281	935

Il est également à noter l'application de pénalités de retard à l'encontre de deux prestataires de marchés publics défaillants (21 550 €).

2.3. Les ajustements de recettes liées à la crise sanitaire :

Les effets de la crise sanitaire, qui perdurent avec la mise en place de nouvelles mesures restrictives au cours du 1er semestre 2021, nécessitent des ajustements de recettes courantes.

Ces incidences sont estimées globalement à 84 000 €, déduction faite des soutiens attendus des partenaires institutionnel (CAF et Région, d'une part, et ARS pour la mise en place d'un centre de vaccination, d'autre part).

Recettes de fonctionnement – impact crise sanitaire (en K€)	BP	Ajustement BS	Budget 2021 ajusté
CAF - Subvention exceptionnelle confinement 2021	0	129	129
ARS - Convention centre de vaccination	0	50	50
Région - Aide COVID lieux culturels	0	5	5
CAF - Baisse de la prestation de service unique	2 424	-100	2 324
Total impact COVID	2 424	84	2 508

3. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Le principal complément de ressources concerne l'Ecole Nationale des Arts du Cirque (ENACR) pour laquelle une opération de travaux de réfection des installations thermiques est engagée (500 000 €).

Par ailleurs, la CAF participe à hauteur de 140 000 € à l'équipement du futur centre de loisirs du groupe scolaire Simone Veil.

Opérations subventionnées	Financier	subvention (en K€)
Cession foncière	SEMRO	31
ENACR – réfection thermique	Département	245
	Région	195
	Etat	60
Fonds locaux CDL S.Veil	CAF	140
Eclairage public - rue Jules Ferry	SIPPEREC	25
Audit énergétique écoles secteur Nord	FNCCR	20
Aide COVID lieux culturels	Région	8
Equipement sportif Teq Ball	Région	3
Total recettes d'investissement		727

L'ensemble de ces compléments et ajustements de recettes permettent d'inscrire près de 2,67 M€ de crédits nouveaux, concentrés pour l'essentiel sur les dépenses d'équipement notamment du secteur scolaire, sans recours supplémentaire à l'emprunt.

LES DEPENSES NOUVELLES

Les crédits complémentaires de ce BS permettent d'alimenter les principales enveloppes d'investissement, essentiellement fléchées sur le plan écoles.

1. LE PLAN ECOLES

Afin de répondre au besoin de renforcement de la capacité d'accueil scolaire et périscolaire, deux nouvelles opérations comptables sont créées :

- 1116 - Réhabilitation du GS Bois Perrier,
- 1117 - Réhabilitation du GS des Marnaudes (indépendamment de l'éco-construction de l'école Mermoz dont les travaux débutent cet été).

Comme annoncé lors du ROB, les opérations relatives à la construction des GS Simone Veil et Jean Mermoz concentrent les crédits relatifs à l'excédent 2020 (1,3 M€).

Opérations (en K€)	BP	Ajustement BS	Budget 2021 ajusté
1105 - Groupe scolaire Pré Gentil	50	313	363
1106 - Groupe scolaire Coteaux-Beauclair	9 215	10	9 225
1108 - Groupe scolaire Rosny Métropolitain (Simone Veil)	4 788	460	5 248
1109 - Groupe scolaire Mermoz	2 870	800	3 670
1116 - Groupe scolaire Bois Perrier	-	100	100
1117 - Groupe scolaire Marnaudes – Réhabilitation	-	50	50
Total	16 923	1 733	18 656

2. LES AUTRES DEPENSES D'EQUIPEMENT

Une nouvelle fois, l'accent est mis sur les sites scolaires notamment pour l'amélioration des installations thermiques avec un audit complet de celles du GS Pré Gentil et des travaux de d'amélioration programmés cet été en vue de la prochaine saison de chauffe (78 000 €).

Les travaux relatifs aux espaces publics se poursuivent avec une enveloppe complémentaire de 348 000 € pour l'éclairage public et la mise en sécurité du carrefour des rues 4^{ème} Zouave/Ferry/d'Orves.

La restitution du report de 207 000 € sur l'opération "Cœur de Ville - Ilot Garnier " s'explique par l'abandon de l'acquisition d'une coque commerciale avenue du Général de Gaulle.

Suite à la création d'opérations comptables au BP et au BS 2021, des mouvements comptables ont été opérés afin d'avoir un suivi plus efficient des dépenses par projet.

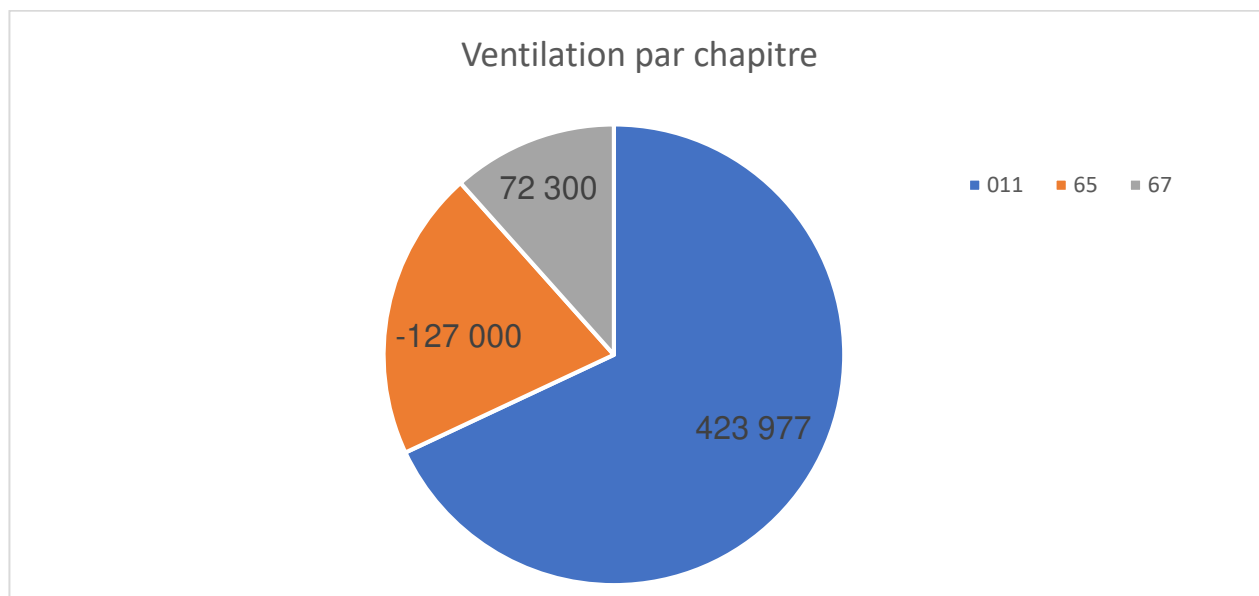
Le BS 2021 permet, ainsi, de compléter, d'inscrire ou de réduire les enveloppes ci-dessous :

Dépenses d'équipement (en K€)	BP	Ajustement BS	Budget 2021 ajusté
1046 - Modernisation du patrimoine informatique	410	-83	327
1053 - Cœur de ville îlot Garnier	0	-207	-207
1088 - Modernisation de l'éclairage public	0	160	160
1104 - Ville numérique	0	-55	-55
1107 - Ecoles numériques	101	12	113
1112 - Relocalisation services techniques	120	470	590
1114 - Réhabilitation locaux CMS	68	-45	23
1115 - Réhabilitation ENACR	500	600	1100
BSPP - Contingent incendie	0	160	160
Mise en sécurité carrefour Zouaves, Ferry, d'Orves	0	188	188
Elémentaire Moulin - Travaux rentrée 2021 (sanitaires + salle ATSEM)	0	92	92
GS Pré-Gentil – Audit et amélioration des installations thermiques	0	78	78
Renouvellement mobilier et équipements d'activités des écoles	86	36	122
Audit énergétique - Ecoles	0	20	20
Stade Letessier - Etudes pour le projet d'une tribune aux abords du terrain synthétique	0	13	13
Parc Decesari – Réfection sanitaires	0	13	13
Médiathèque Yourcenar – Etudes pour la rénovation	0	12	12
Elémentaire du Centre – Travaux couverture et menuiseries	167	-13	154
Marché de la Gare - Modification chéneaux de la hall fermée	0	11	11
Mobilier COVID - Centre de vaccination	0	10	10
Construction box nouveau cheval et raccordement en eau	4	12	16
Stade Girodit - Remplacement surpresseur et disconnecteur système d'arrosage	0	8	8
Achat et installation de 2 tables de teqball	0	7	7
Equipements - Service Aménagement	0	7	7
Rénovation portail IME	0	6	6
Stade Girodit - Etudes	0	5	5
Matériel – Cercle J	0	4	4
City stade - Réfection de la pelouse synthétique	0	3	3
Elémentaire Eboué - Peinture sanitaires RDC et étages	30	-10	20
Réaffectation des crédits BP 2021 sur opérations		-389	-389
Ajustement des reports 2020		-561	-561
Total	1 486	565	2 051

3. LES AJUSTEMENTS DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Le BS 2021 permet d'adapter certaines enveloppes de fonctionnement pour un montant global de 369 277 € réparti comme suit :

- Chapitre 011 – Charges à caractère général : 423 977 €
- Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante : - 127 000 €
- Chapitre 67 – Charges exceptionnelles : 72 300 €



3.1. Les ajustements :

Le BS 2021 permet, ainsi, de compléter, d'inscrire ou de réduire les enveloppes ci-dessous :

Dépenses de fonctionnement (en K€)	BP	Ajustement BS	Budget 2021 ajusté
Entretien des écoles (notamment centres de loisirs et pause après le goûter)	310	81	391
Clinique Hoffmann - Remboursement prorata temporis TF2019	0	73	73
Modernisation fleurissement et plantations automne	0	50	50
Local commercial 38-40 rue Gallieni – Loyers et charges 2021	0	48	48
CMS – Audit financier et organisationnel	0	40	40
Centre de vaccination – Fournitures gestions courantes	0	40	40
Musicoparc (complément)	280	30	310
Captation Conseils Municipaux	0	28	28
Convention Salle Musique et Cinéma	0	25	25
Entretien réparation bâtiments publics (provision)	60	20	80
Location balisage anti-stationnement rue Faidherbe	0	18	18
Prestations de services - Moyens généraux	0	16	16
Réparation mécanique - Matériel Espaces verts	0	16	16
Résidence artistique Frenkel et Castro	0	15	15
Nettoyage rue Montgolfier	0	11	11
Fournitures d'entretien - Secteur scolaire	130	10	140
Travaux d'entretien - Logement allée Avenir	0	10	10
Fournitures scolaires et administratives (compléments)	197	10	207
Assistance dossier agrément - Cuisine centrale	0	5	5
Contrôle réglementaire jeux extérieurs - Secteur scolaire	2	4	6
Logement gardienne - GS S VEIL	0	2	2
Parc du plateau d'Avron - Entretien des espaces verts	675	-160	515
BSPP - Contingent incendie (DF vers DI)	950	-160	790
Annulation titres des années antérieures Mission Locale	0	168	168
Transfert des subventions exceptionnelles vers du matériel informatique en soutien aux actions pédagogiques des écoles	30	-30	0
Total	2 634	370	3 004

3.2. L'individualisation des subventions aux associations :

Ce budget permet l'individualisation des crédits accordés lors du BP 2021 aux associations tel que retranscrit dans le tableau ci-dessous :

Association	Type	Montant (€)	Objet
ART EQUESTRE ET ATTELAGE	ordinaire	30 000	Pratique de l'équitation
NOBLE ART	ordinaire	5 000	Favoriser, développer et promouvoir, des actions et des évènements dans un champ d'intervention artistique, culturel, éducatif, social et sportif
MAKING WAVES	ordinaire	5 000	Promotion de la liberté d'expression et de l'accès à l'information et à la culture
ALTM	ordinaire	4 375	Dispositif de médiation sociale en milieu scolaire
MAKING WAVES	exceptionnelle	3 000	Création d'une campagne sonore de présentation et de mise en valeur des commerçants du Centre commercial de Bois Perrier à travers la réalisation de capsules sonores
ROSNY FUTSAL	ordinaire	1 000	Pratique du football en salle appelé futsal
Ajustement	Ordinaire	-12 375	Ajustement des crédits
Ajustement	Exceptionnel	-36 000	Ajustement des crédits

ANNEXE 1 : GLOSSAIRE

BP : Budget Primitif

ROB : Rapport d'Orientation Budgétaire

DGF : Dotation Globale de Fonctionnement

DSUCS : Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale

DNP : Dotation Nationale de Péréquation

EPT : Etablissement Public territorial

FCCT : Fonds de Compensation des Charges Transférées

FNCCR : Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies

GPGE : Grand paris Grand Est

MGP : Métropole du Grand Paris

TFPB : Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties

TFNB : Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties

TH : Taxe d'Habitation